

L'esprit des gouvernements urbains à la fin du moyen âge. — Les classes commerçantes et industrielles ne réussirent pas d'ailleurs en général à doter les villes d'institutions stables et équitables. Démocraties ouvrières ou aristocraties bourgeoises n'eurent au cœur qu'un sentiment commun, le patriotisme municipal, qui leur inspira souvent un attachement admirable à la conservation de l'autonomie, à la grandeur et à la gloire de leurs cités. Mais, sauf dans les centres, où s'établirent des gouvernements mixtes, les administrations urbaines furent animées d'un étroit égoïsme de caste, contraire à tout esprit de justice et de véritable égalité. Elles cherchèrent à monopoliser, tantôt en faveur de la bourgeoisie, tantôt en faveur du peuple, le pouvoir et les charges. Leur despotisme s'exerça ici, à l'encontre de la bourgeoisie riche, là, au détriment des artisans et des salariés. Les ouvriers eux-mêmes, quand ils furent les maîtres, non contents d'opprimer les bourgeois, se déchirèrent entre eux. Chaque classe gouverna dans son intérêt exclusif, essayant de régenter le travail, de régler la production et parfois la répartition de la richesse à son avantage. L'esprit d'intrigue et la soif de domination se manifestèrent chez les bourgeois comme chez les prolétaires. Les premiers donnèrent souvent plus d'importance à la fortune qu'aux talents dans l'attribution des dignités municipales. Les seconds eurent une foi aveugle dans les pires aventuriers et dans les bas démagogues ; elles mirent sur le pavois à Paris un écorcheur, à Gand un chanteur des rues, à Liège un paveur. Ils ne surent maintenir, ni les uns ni les autres, le bon ordre et la probité dans leur gestion.

Ils ne songèrent pas davantage à se dégager de l'esprit étroit de l'ancienne économie urbaine. Ils n'eurent qu'un idéal : la conservation et l'accroissement des privilèges particuliers de leur cité et de ses groupements. C'est pourquoi ils défendirent, même par les armes, leurs monopoles commerciaux et industriels. Bruges prétendit se réserver le commerce d'importation des laines et des épices aux Pays-